

Référent Socio-Professionnel Territoire ouest - Entrepreneur



SOLIDARITÉ & EMPLOI





Objectifs de l'intervention

- Coordonner les parcours d'insertion
- Proposer, orienter et prescrire les mesures et aides susceptibles de faciliter la mise en œuvre des engagements prévus dans le CER

Effets attendus sur les parcours des allocataires :

- Faciliter l'élaboration d'un projet professionnel réaliste
- Développer l'autonomie et de la capacité d'agir des allocataires, vers et dans l'environnement socio-professionnel
- Accompagner la mise en œuvre de démarches actives vers l'emploi



Contenu de l'intervention du Référent Socio-Professionnel (RSP)

- 1 Diagnostic de la situation personnelle, formalisation du Contrat d'Engagement Réciproque (CER) et de l'Itinéraire d'Accompagnement Personnalisé (IAP)
- **2** Articulation de l'accompagnement Pluridisciplinaire par la mobilisation des ressources internes et externes.

RESSOURCES INTERNES:

- Entretiens individuels
- Séquences collectives sélectionnées et planifiées dans l'IAP de l'allocataire,
- 3 domaines d'intervention avec l'appui des intervenants spécialisés :
- Domaine social : problématiques sociales, développement de l'autonomie, capacités à la communication, compétences numériques
- Domaine professionnel: projet, compétences, outils et démarches de recherche d'emploi, confrontation à l'environnement économique, communication professionnelle
- Domaine de la santé (somatique et psychologique) : coordination des parcours de soin, explicitation des actes médicaux, groupe de parole, activités de développement personnel, ...

<u>RESSOURCES EXTERNES</u>: Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et des dispositifs de droit commun



Prise en charge de l'action

L'accompagnement est financé par le Département des Alpes-Maritimes.



Public

Cette action s'adresse aux allocataires du RSA, soumis aux droits et devoirs, originaires des Délégations Territoriales 1 et 2 (Territoire Ouest).



Durée Rythme

- Durée variable adaptée au bénéficiaire (moyenne de 6 mois)
- Minimum 1 entretien mensuel avec le référent socio-professionnel



Lieux d'accueil REFLETS

Lieux principaux :

- **▶** LE CANNET
- ▶ GRASSE
- ANTIBES CARY
- VILLENEUVE LOUBET

Du Lundi au Vendredi de : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30



Contact

Référent de l'action :

Cédric TARDITTI

Permanence administrative :

04 93 22 73 24

referent.contact@reflets.asso.fr







PHASE EN AMONT

ORIENTATION TRI - ETIC

NATURE DES ACTIVITES

Exemple de parcours pour un CER de 6 mois

> **SEMAINE** 1 à 2

Accueil et

DIAGNOSTIC

Evaluation situation personnelle, points forts, difficultés, potentiels, attentes et besoins

CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Objectifs, durée et orientations du parcours

ITINERAIRE D'ACCOMPAGNEMENT **PERSONNALISE**

Contenus et planification de l'accompagnement



Référent socioprofessionnel



Possibilité de REORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

Lever les freins à l'insertion Mettre en œuvre un parcours vers l'emploi

Coordination des parcours et suivi des allocataires

SEMAINE 3 à 26

> Mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire des 3 domaines d'intervention (en complémentarité du PDI)

- Accompagnement des allocataires à l'autonomie
- Développement économique d'activité existante
- Sollicitation des réseaux de partenaires
- Mobilisation des actions du PDI, de l'IAE et de droit commun

ENTRETIENS INDIVIDUELS

1 rencontre par mois à minima

SEQUENCES COLLECTIVES (APP)

- Ateliers thématiques
- Activités extérieures
- Session de remobilisation

ACTIONS D'URGENCE

Au terme de la durée du **CER**

SORTIE du dispositif RSA

Motifs de sortie: Insertion sociale, Emploi, Formation, Sortie du cadre légal du dispositif RSA

ou RENOUVELLEMENT du CER / REORIENTATION

ENTRETIEN Individuel

MAJ le 13/09/2022 - V1



